

prés et Théodore Lallemand et destinés aux ménage ouvriers les mieux tenus. Elle restera ouverte jusqu'à samedi prochain inclusivement, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

**MYSTÉRIEUX VOL DE BOIS DANS UN BATEAU**

Cinq personnes, soupçonnées d'être auteurs ou complices d'un vol de bois accompli dans un bateau amarré au quai de Lorient, ont été tout-à-tour interrogées longuement par M. Squivère commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement, dans la journée de samedi.

Le vol a été commis dans la journée de vendredi, à proximité du pont au Gharu d'où était parti le bateau « Mathie » chargé de planchettes destinées à la fabrication de caisses de M. Monbel, boulevard Gambetta.

Le magistrat se rendit aussitôt à l'estaminet indiqué et demanda à la cabaretière si l'on n'avait pas déposé du bois chez elle. Elle ne fit aucune difficulté pour reconnaître effectivement, dans la matinee de vendredi, un individu étant venu lui demander vers neuf heures un service, celui de bien vouloir garder chez elle jusqu'au samedi soir des planches qu'il se disposait à apporter.

Deux des ouvriers débardeurs rencontrés sur le quai, ont été mis aussitôt en état d'arrestation, les deux autres, la cabaretière, âgée de 57 ans, et honorairement connue dans le quartier, a été également interrogée, puis arrêtée.

Les enfants de la cabaretière, que nous avons interrogés, nous ont déclaré que la bonne foi de leur mère ne saurait être mise en doute, son récit s'est borné à décrire un service à rendre à des gens dont elle ne pouvait connaître la mauvaise intention et dont elle ne saurait être tenue complice.

**MARIAGES.** — Samedi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église Saint-Martin, le mariage de Mlle Yvonne Isoré, fille de M. Octave Isoré, directeur de l'école communale de la rue Ternaux, avec M. Arthur Delefosse, voyageur de commerce, à Lille.

**LES PENSIONS A DOMICILE DES ÉTRANGERS.** — On nous communique l'avis suivant : L'Administration des Postes a l'honneur d'informer les ayants droit que les secours mensuels en argent accordés aux assistés de nationalité étrangère et aux orphelins leur seront payés comme précédemment, sur présentation de leur carte, à partir du prochain, 4 juin, à l'Honneur Civil, rue de l'Homme.

**UN SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS.** — Une réunion du Syndicat des employés de tramways a eu lieu, samedi soir, à l'occasion de la réélection d'un receveur, survenue dans les circonstances suivantes : Le 13 mai dernier, une dame accompagnée de sa fillelette montait, place Naudeau, dans le tramway pour se rendre au Laboratoire.

**ARCHITECTES DES COMMUNES.** — Notre concitoyen, M. Paul Delrué, 12, rue Vauban, vient d'être nommé architecte des communes et des établissements publics d'arrondissement par arrêté préfectoral en date du 28 mai.

**AVIS AUX CONTRIBUABLES.** — Le rôle relatif à la taxe municipale de remplacement des droits d'octroi, sur les voitures (1<sup>er</sup> trimestre), est déposé chez M. le receveur municipal et mis en recouvrement à partir du 1<sup>er</sup> juin.

**UNE GRANDE MANIFESTATION SYNDICALE.** — Le « Travailleur » publie l'information suivante : Nous apprenons que les syndicats ouvriers de Rou-

baix projettent d'organiser, pour le courant du mois de juin, une grande manifestation syndicale. Cette manifestation qui comprendra une réception à la gare de plusieurs grandes sociétés et suivie d'un cortège et d'un grand meeting, sera une démonstration de la force grandissante de nos syndicats. Elle sera organisée à Roubaix, elle sera en même temps une protestation contre les mesures arbitraires que prend le gouvernement actuel contre les syndicats ouvriers et ses militants.

**MORT AU RÉGIMENT.** — Nous avons annoncé hier la mort de M. Emile Henricq, survenu à Mazinghem, au cours d'une période de trêve jurée à propos de la signature d'un traité de paix.

**UN DÉPART POUR LE SANATORIUM DE SAINT-POL-SUR-MER.** — Un premier départ d'enfants pour le Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer a eu lieu, samedi matin, par le train de 6 heures 18. Il y avait 105 garçons et 45 filles.

**RIXE SANGLANTE RUE FRANKLIN.** — Samedi, vers 6 heures 45 du soir, l'on amenait au commissariat du 3<sup>e</sup> arrondissement, un manoeuvre de maçon, M. Pierre Demerleir, âgé d'une trentaine d'années, qui portait une plaie pénétrante au côté droit de la figure, par où le sang s'échappait en abondance.

**CYCLISTE CONTRE VOITURE.** — M. Louis Duvinage, âgé de 25 ans, suivait à bicyclette samedi matin, le boulevard de Mulhouse, lorsqu'un tournant trop brusquement la rue de Lannoy, il se jeta sur une voiture qui stationnait à cet endroit et qu'il n'avait pas remarquée. La secousse fit perdre l'équilibre au cycliste qui tomba sur le pavé.

**PIANOS, le plus grand choix, les meilleurs prix.** Maison SCREPEL, 138 bis, Grande-Rue, Roubaix, 150-5

**UN CHEVAL ENBALLE.** — L'attelage de M. Carlos Hennebo, épicer, rue de l'Époule, s'est emballé, samedi matin, vers onze heures et demie, à proximité du domicile de son maître tandis qu'il prenait la direction de la rue des Arts.

**3, RUE SAINT-GEORGES.** — A la Petite Jeannette, chemises sur mesure, coupe irréprochable, façon très soignée. Sur demande, on se rend à domicile pour soumettre choix et prendre mesures.

**BLESSÉ EN TOMBANT.** — Un apprenti menuisier de M. Charles Vandeweyer, entrepreneur, rue Daubenton, était occupé au tissage de MM. Leroux frères, rue de Teuroing, lorsque ayant fait un faux mouvement, il tomba sur le sol.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — Un tissier d'un bureau de couture, M. Charles (nom), 50 ans, rue de Masson, 2, à Teuroing, a eu en tombant le bras gauche emprisonné entre le bas et le bâti de son métier. Quinze jours de repos.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite).** — Un tissier d'un bureau de couture, M. Charles (nom), 50 ans, rue de Masson, 2, à Teuroing, a eu en tombant le bras gauche emprisonné entre le bas et le bâti de son métier. Quinze jours de repos.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite).** — Un tissier d'un bureau de couture, M. Charles (nom), 50 ans, rue de Masson, 2, à Teuroing, a eu en tombant le bras gauche emprisonné entre le bas et le bâti de son métier. Quinze jours de repos.

**C'est sur l'UNDERWOOD, machine à écriture visible, que M<sup>lle</sup> Revert a, au concours de Paris 1907, écrit près de 17.000 mots en quatre heures.**

**MOVEMENT DE LA POPULATION.** — Durant le mois de mai, la mairie a enregistré 21 mariages, 21 naissances, deux naissances illégitimes, deux mort-nés, et 18 décès.

**COMMENCEMENT D'INCENDIE.** — Vendredi soir, vers onze heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un hangar à l'arrière de la maison de Mme veuve Prouvost, 12, rue Neuve, et dans d'arrière-cuisine. L'orage de vendredi soir a vraisemblablement été la cause de cet incendie, car le poêle avait été éteint vers six heures, et le feu a surtout intéressé le côté du hangar opposé au poêle. Vers onze heures, on s'est aperçu de l'incendie. Mme Jonathan Honoré, niece de Mme veuve Prouvost, qui habite au numéro 16 de la même rue, a été levée vers onze heures pour alimenter son bébé. Quand elle est allée à la cuisine, elle a découvert que tout était en flammes. Elle a essayé de combattre le commencement d'incendie, mais n'y a pu réussir. Elle se réfugia dans le hangar.

**BRAS FRACTURÉ.** — Mercredi soir, vers 6 heures, le petit Henri Del, 6 ans, dont les parents habitent rue Chevreul, 46, jouait avec de jeunes camarades autour des voitures de foras. Il a glissé dans un puits en vue de la duchesse. En voulant descendre de la roue d'un chariot, sur laquelle il était monté, l'enfant

tombe si malheureusement qu'il se fracture l'avant-bras gauche. Transporté au domicile de ses parents, le petit Henri reçoit les soins de M. le docteur Desportecaux, qui réduisit la fracture et adjoignit le bras dans un appareil. L'enfant va aussi bien que possible et commença à marcher.

**WASQUEHAL.** MORT AU RÉGIMENT. — Nous avons annoncé hier la mort de M. Emile Henricq, survenu à Mazinghem, au cours d'une période de trêve jurée à propos de la signature d'un traité de paix.

**Nouveauté Eté TENNIS - BAINS DE MER GOLF THE FASHIONABLE ENGLISH TAILORS**

**LANNOY FLERS.** REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal s'est réuni samedi soir, à huit heures, à la mairie, sous la présidence de M. Louis Lepers, maire. Étaient présents : MM. Tiers, Lénard, Ducq, Cuznet, Desobry, Mathon, Lussier, Derives, Dubar, Boissel, Masquiere, Willocheux, Marchand, Gombie, Bousset, Absent : M. Cocheux, Moinet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**SOUSCRIPTION.** ouverte en faveur de la famille Vanhoone, de la Marlière, dont le père, malade, est resté veuf avec six enfants.

**WATTELOS.** A LA « GAULOISE ». — M. Paul Delefosse, président de la « Gauloise », est nommé secrétaire du jury au concours de gymnastique qui aura lieu le 9 juin prochain.

**LE SQUARE ACHILLE WIBAUX A ROUBAIX.**

**On inaugure. — Un jardin pour la population ouvrière du Fontenoy et de la Guinguette.**

Parmi les œuvres de grande utilité publique dont la municipalité roubaissienne a conçu le projet il n'en est pas de plus intéressante, de plus utile, de plus démocratique, que la création d'un jardin public dans les quartiers peuplés du Fontenoy et de la Guinguette.

Le nouveau square qui est ouvert, à partir d'aujourd'hui, au public, est, on le sait, l'ancienne propriété du regretté M. Achille Wibaux, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, décédé il y a deux ans et demi. La ville l'a acquis pour 200.000 francs environ avec l'habitation qu'il renferme et qui est destinée à être transformée en crèche municipale. Placé dans le haut Fontenoy, entre la rue de Cassel, la Condition Publique et la voie du chemin de fer, en déblai à cet endroit, le jardin a

12.000 mètres de superficie (le square Pierre Catteau en a 15.000, hôtel compris, et a coûté 500.000 francs). Entièrement exécuté ou presque, ce jardin possède des coins pittoresques ; il n'a exigé que des travaux peu importants pour passer de l'usage privé à l'usage public.

Répondant à un désir exprimé dans une pétition qui lui avait été adressée par un groupe d'habitants du Fontenoy et de la Guinguette, la municipalité a décidé de donner au nouveau square le nom de M. Achille Wibaux, dans le but de perpétuer le souvenir du grand industriel et de l'homme de bien qui fut toujours si généreux et du mutualiste d'avant-garde qui fonda la première société de secours mutuels de Roubaix.

La solennité d'inauguration aura lieu à 4 heures et demie, elle sera publique. Voici le programme de concert qui sera donné par la « Grande Harmonie » et le « Choral Nadaud ».

**CHORAL NADAUD.** Nous en donnons plus loin le programme. Il convient, à cette occasion, de souligner le caractère de grande utilité de cette création d'un jardin public dans un quartier assez dense. Nous avons déjà démontré la nécessité de réserver dans notre ville industrielle des « espaces libres » où la population vienne respirer à l'aise après les heures de travail dans des ateliers où l'air est souvent confiné.

L'Administration municipale de Roubaix a obéi à cette pensée le jour où elle a inscrit au budget le programme de grands travaux et d'améliorations. Voici, en effet, comment s'exprimait, à ce sujet, M. Gilbert Bayet, adjoint au maire, devant le Conseil municipal : « Quant à l'utilité de ce square, elle n'est pas discutable. Elle se justifie encore plus par tout allégué au milieu de quartiers ouvriers comme ceux du Fontenoy et de la Guinguette qui ne possèdent ni places, ni avenues, ni grandes artères d'aucune sorte, où leur population très dense puisse venir respirer librement le grand air du dimanche ou chaque soir après le travail ».

Le rapporteur du projet insistait, en outre, que le nouveau jardin public, en facilitant comme le square Pierre-Catteau, l'organisation de concerts et de fêtes publiques ou privées, aurait, en outre, l'avantage de donner aux importants quartiers très déshérités du Fontenoy et de la

phona. L'assemblée donne mission à M. le maire de se charger de la mise au point de cette installation. Le Conseil se consacre alors à l'examen des propositions de M. le docteur Desportecaux, qui réduisit la fracture et adjoignit le bras dans un appareil. L'enfant va aussi bien que possible et commença à marcher.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.** — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Delefosse, docteur en médecine, à Lille.

La répétition qui a lieu chaque dimanche, ne se fera pas aujourd'hui à cause du cours de monteurs qui se donne à Lille. Cette répétition est reportée, à demain, lundi soir, à huit heures et demie précises.

**CONTRAVENTION.** — Un garde-municipal a dressé procès-verbal de contravention à M. Louis Flebrier, demeurant à Roubaix, fort Bayard, dont le chien était dépourvu de collier.

**LES ÉCLAIRÉS.** — Quatre réverbères à gaz ont été allumés durant la nuit de vendredi, rue Carnot aux abords de la barrière du chemin de fer. C'est le fait de mauvais plaisants.

**LA FRAUDE.** Les préposés Auguste Bonin et Jules Demagot, ex-arbêtres, ont été trouvés par un inspecteur de la Douane, à Roubaix, avec un sac de café, valeur 150 francs.

**WISSANT.** Grand Hôtel de la Digue. Situation admirable sur le bord de la mer. Depuis 7 fr. par jour. Dernier confort. Pour tous renseignements, écrire à M. LECLERCQ, 28, rue Montbaour, Paris 7980-3

**TOURCOING.** LA SUPPRESSION DES PROCESSIONS. Autour d'un manifeste. Nous avons publié hier un appel aux catholiques tourquennois qui a été distribué en ville à des milliers d'exemplaires. On n'a point oublié ceux à qui on l'adressait et tout le monde, comme nous, a pu en avoir connaissance.

« Nous vous demandons : » Le 1<sup>er</sup> de prier demain vos maisons, comme vous le faites chaque année à l'occasion de la procession du Saint-Sacrement. Que partent, échapent, n'ont pas de bannières flottant aux fenêtres de vos demeures. Ce que vous avez fait l'an passé pour honorer les personnes que vous aimez, faites-le aujourd'hui pour honorer le Seigneur. »

« Si il y a à la protestation contre la suppression des processions, il faut convenir qu'elle revêt un caractère particulièrement digne et s'annonce comme parfaitement pacifique. On ne voit pas ce que le drapeau national, même un jour de Fête-Dieu, présente de révolutionnaire, ni en quoi le « Crédo », qui est en plain-chant une profession de foi si très émouvante, apparait comme obligation d'être religieux devant Dieu. »

« Dans un factum anonyme portant le nom de Delmonte, et qui aura été distribué au cours de la nuit dernière, on fait appel aux hommes et jeunes gens, hommes et jeunes filles, pour se rendre par milliers, dimanche 10 juin, à 7 heures et demie, sur la place Charles-Roussel, en face du grand portail de l'église Saint-Christophe, et là, d'une seule voix, nous chanterons le « Crédo » et nous recevrons la bénédiction du Saint-Sacrement. »

« L'arrêté pris par le maire est formel. Les attroupements sur la voie publique sont interdits. » « Un vent oblige l'autorité à prendre des mesures. Elle ne peut pas être capable de cela. » « Mais lisons l'interdiction. Il en vaut la peine. »

« Ces lignes sont prophétiques ou du moins inspirées. Notre confrère savait, dès hier, qu'en prévision de prétendues manifestations, une quarantaine de vieillards, sous les ordres de M. le capitaine Lebas, de Roubaix, arriveront à Tourcoing aujourd'hui matin, et seront logés à la caserne des pompiers. »

« Que vous penser et dire les socialistes qui se proposent aujourd'hui même de faire cortège à quelques conférenciers qui arrivent en gare ? Est-ce qu'on craint de les voir user, comme les autres, de leur droit de citoyens libres ? »

« Quoi qu'il en soit, les catholiques ne sauraient s'émouvoir. Leur manifestation pacifique n'offense rien qui soit de nature à justifier des mesures de rigueur, voire la moindre suspicion à leur endroit. »

**RIXE AU COUTEAU.** Entre hommes libres. — Un blessé récalcitrant. L'enquête. Vers deux heures, samedi après-midi, M. Niederst, commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement, était informé qu'un rixe avait eu lieu entre deux hommes, entre Vandesteene et un chiffonnier.

« Les deux hommes qui étaient complètement ivres se prirent de querelle et en vinrent aux mains. Le chiffonnier qui allait avoir le dessous tira de sa poche un couteau et en porta un coup à son antagoniste, puis il prit la fuite vers la Belgique abandonnant sa voiture. D'après le signalement fourni par le public, on a pu reconnaître qu'il s'agit d'un sieur Joseph V., chiffonnier, au Christ, à Mouscron. »

Bien que Vandesteene ait refusé de porter plainte, M. Niederst a ouvert une enquête et a avisé le Parquet.

**MARIAGE.** — Samedi matin a été célébré en l'église de Sacré-Cœur, le mariage de Mlle Berthe Pigeot, fille de M. et Mme Piot-Delmarquette, avec M. Maurice Duhem, fils de M. et Mme Duhem-Lallemand, d'Armentières. Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Quenneville, ancien vicaire de la paroisse.

« MM. Eliot et Jean Coupleux ont interprété avec leur talent habituel, quelques morceaux de circonstance pour chant et violoncelle, qui ont été très appréciés de l'assistance nombreuse qui se pressait à la cérémonie. »

**LE NOUVEAU PROVISSEUR DU LYCEE.** — M. Windenberger, précédemment nommé à titre provisoire, proviseur de Lycée, est désigné dans ses fonctions de professeur des études au lycée Saint-Louis, à Paris, en remplacement de M. Viguière.